

*Interpellation présentée par le député:
Georges Letellier*

*Date de dépôt: 27 juin 2002
Messagerie*

Interpellation urgente écrite **L'insécurité : le point**

Malgré un gros effort de proximité de notre police, soutenue par une forte campagne médiatique, force est de constater que le commerce de la drogue a encore de beaux jours devant lui. En effet, votre stratégie de harcèlement des dealers dans les quartiers chauds, a pour conséquence de déplacer les centres de trafic sur des zones périphériques du canton. Rassurés par des peines non dissuasives, ils s'organisent et se cramponnent logiquement à leur « R.M.I » (entre 10 et 20'000 CHF. / mois). En réplique à l'action de la police et afin d'échapper à la loi, les adultes envoient à leur place (comme les tziganes) leurs enfants mineurs. Nous connaissons le problème. De l'autre côté de la barrière, le citoyen qui continue et n'en finit pas de subir, s'impatiente et commence à envisager des actions d'autodéfense.

Si nous continuons sur le registre des peines actuelles, il est fort probable, qu'avec la libre circulation des personnes attirées par notre Eldorado, nous allons à coup sûr au-devant d'autres problèmes beaucoup plus sérieux. Il faut nous y préparer et éradiquer le commerce des stupés à Genève par une répression dissuasive.

Madame la conseillère d'État:

- Vous connaissez les dealers.
- Vous connaissez les sources d'approvisionnement de la drogue.
- Vous connaissez les commanditaires du trafic (détaillants, grossistes).

- Très probablement, vous connaissez aussi les banques par lesquelles transite l'argent sale du trafic de la drogue.
- Vous avez la possibilité et vous le savez de connaître la véritable identité des dealers clandestins par l'intermédiaire des ambassades où ils sont enregistrés dès leur arrivée.

QUESTIONS

Sachant qu'il faut traiter le mal à la racine et en fonction des données en votre possession:

- Quelles sont les actions dissuasives et répressives concrètes que vous envisagez finalement prendre au niveau du commerce de la drogue
- Envisagez-vous de construire un établissement carcéral pour cesser de jouer au ping-pong avec les dealers récidivistes
- Pourquoi, alors que vous êtes en charge du D.J.P.S, n'avez-vous pas demandé les crédits pour une telle construction ? Est-ce par oubli ou par souci de ne pas déplaire au système?

Comme chacun le sait

1. La commission des droits politiques vient de balayer notre projet de loi pour la constitution d'une commission, s'occupant uniquement des problèmes d'insécurité.
2. L'objectif de cette commission était d'entretenir un dialogue permanent entre le citoyen, les communes, le canton, la région, les territoires frontaliers, les polices respectives et l'exécutif.
3. Cette commission démocratique, n'avait pas pour objectif de se substituer à d'autres commissions, mais d'appuyer votre effort de lutte contre l'insécurité dans l'intérêt commun. Question

Comment avez-vous interprété cette décision négative ?